



Conseil de sécurité

Soixantième année

5154^e séance

Mercredi 30 mars 2005, à 9 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Sardenberg	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Baali
	Argentine	M. Moritán
	Bénin	M. Adechi
	Chine	M. Wang Guangya
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Fendrick
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. Duclos
	Grèce	M ^{me} Papadopoulou
	Japon	M. Oshima
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M Mahiga
	Roumanie	M ^{me} Onisii
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Lettre datée du 31 janvier 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2005/60)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

05-28796 (F)



La séance est ouverte à 9 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

**Lettre datée du 31 janvier 2005, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2005/60)**

Le Président (*parle en anglais*) : À ce stade, j'informe les membres que j'ai reçu de la délégation française une demande de report de 24 heures de l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. En tant que Président, j'accède à cette requête.

La séance est levée à 9 h 55.